

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 02127

Numéro SIREN : 425 022 282

Nom ou dénomination : 3 J TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/023264

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL 3J TECHNOLOGIESDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 8 boulevard MARCEL PAUL 31170 TOURNEFEUILLEDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 2 5 0 2 2 2 8 2 0 0 0 2 3Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2021

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	104 538	13 881
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	104 770	15 004
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	832	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	540 719	171 966
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	10 000	15
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		18 818
	TOTAL (II)		BJ	BK	760 861	219 686
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	46 600	486 778
		Autres créances (3)	BZ	CA		18 051
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation		Disponibilités	CF	CG		1 100 079
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		8 382
		TOTAL (III)	CJ	CK	46 600	1 613 291
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	807 461	1 832 978
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3J TECHNOLOGIES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	553 432
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	284 236
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	848 669
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	72 000
	Provisions pour charges			DQ	25 668
	TOTAL (III)			DR	97 668
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	40 630
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	126 100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	87 812
	Dettes fiscales et sociales			DY	347 963
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	284 133
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	886 640	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 832 978	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe



Accessit
Groupe ATHOS CONSEIL

EXPERTISE COMPTABLE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL 3J TECHNOLOGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 832 979 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 284 237 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	102 086	16 335		118 421
Immobilisations incorporelles	102 086	16 335		118 421
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	119 775			119 775
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	833			833
- Installations générales, agencements aménagements divers	303 318	800		304 118
- Matériel de transport	141 241			141 241
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	258 456	8 872		267 327
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	11 694		11 694	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	835 316	9 672	11 694	833 294
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	10 015			10 015
- Prêts et autres immobilisations financières	18 819			18 819
Immobilisations financières	28 834			28 834
ACTIF IMMOBILISE	966 236	26 007	11 694	980 549

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	16 335	9 672		26 007
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	16 335	9 672		26 007
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		11 694		11 694
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		11 694		11 694

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	102 086	2 453		104 539
Immobilisations incorporelles	102 086	2 453		104 539
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	99 951	4 819		104 771
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	833			833
- Installations générales, agencements aménagements divers	163 678	21 951		185 630
- Matériel de transport	102 528	11 358		113 887
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	228 928	12 275		241 204
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	595 918	50 405		646 323
ACTIF IMMOBILISE	698 004	52 858		750 862

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 578 631 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 819		18 819
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	533 379	533 379	
Autres	18 051	18 051	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 382	8 382	
Total	578 631	559 813	18 819
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 999,98 euros décomposé en 510 titres d'une valeur nominale de 19,61 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	72 000				72 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	25 668				25 668
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	357 983		357 983		
Total	455 651		357 983		97 668
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			357 983		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 886 641 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	40 630	31 930	8 701	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 813	87 813		
Dettes fiscales et sociales	347 963	347 963		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	410 234	410 234		
Produits constatés d'avance				
Total	886 641	877 940	8 701	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	31 638			
(**) Dont envers les associés	126 100			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 126 100 euros.

Charges à payer

	Montant
FFNP CHGES EXT	1 703
CONGES A PAYER	33 911
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	70 000
CHARGES CONGES PAYES	14 973
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	31 500
ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 585
Total	153 672

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCAV CHGES EXT	8 382		
Total	8 382		

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe



Accessit
Groupe ATHOS CONSEIL

EXPERTISE COMPTABLE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL 3J TECHNOLOGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 832 979 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 284 237 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	102 086	16 335		118 421
Immobilisations incorporelles	102 086	16 335		118 421
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	119 775			119 775
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	833			833
- Installations générales, agencements aménagements divers	303 318	800		304 118
- Matériel de transport	141 241			141 241
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	258 456	8 872		267 327
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	11 694		11 694	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	835 316	9 672	11 694	833 294
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	10 015			10 015
- Prêts et autres immobilisations financières	18 819			18 819
Immobilisations financières	28 834			28 834
ACTIF IMMOBILISE	966 236	26 007	11 694	980 549

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	16 335	9 672		26 007
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	16 335	9 672		26 007
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		11 694		11 694
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		11 694		11 694

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	102 086	2 453		104 539
Immobilisations incorporelles	102 086	2 453		104 539
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	99 951	4 819		104 771
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	833			833
- Installations générales, agencements aménagements divers	163 678	21 951		185 630
- Matériel de transport	102 528	11 358		113 887
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	228 928	12 275		241 204
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	595 918	50 405		646 323
ACTIF IMMOBILISE	698 004	52 858		750 862

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 578 631 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 819		18 819
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	533 379	533 379	
Autres	18 051	18 051	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 382	8 382	
Total	578 631	559 813	18 819
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 999,98 euros décomposé en 510 titres d'une valeur nominale de 19,61 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	72 000				72 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	25 668				25 668
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	357 983		357 983		
Total	455 651		357 983		97 668
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			357 983		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 886 641 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	40 630	31 930	8 701	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 813	87 813		
Dettes fiscales et sociales	347 963	347 963		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	410 234	410 234		
Produits constatés d'avance				
Total	886 641	877 940	8 701	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	31 638			
(**) Dont envers les associés	126 100			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 126 100 euros.

Charges à payer

	Montant
FFNP CHGES EXT	1 703
CONGES A PAYER	33 911
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	70 000
CHARGES CONGES PAYES	14 973
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	31 500
ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 585
Total	153 672

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCAV CHGES EXT	8 382		
Total	8 382		

3 J TECHNOLOGIES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8, boulevard Marcel Paul - ZI Pahin Concerto
31170 TOURNEFEUILLE
425 022 282 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 juin 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 284 236,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	284 236,66 euros
. A titre de dividendes aux associés Soit 418,00 euros par part	213 178,00 euros
. Le solde en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 624 491,50 euros.	71 058,66 euros

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 110 768,96 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 102 409,04 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 23 juin 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2020	Néant	-	-	-
31/12/2019	126 100,00	247,25 €	65 522,55 €	60 577,45 €
31/12/2018	122 000.00	239.22 €	63 392,16 €	58 607,84 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

